



Mouvements sociaux

Au cœur de la démocratie

L'actuel mouvement contre la réforme des retraites aura été riche d'enseignements. Pour l'exécutif tout d'abord, toujours aussi méprisant à l'égard de la population qu'il prétend gouverner mais pour laquelle la coupe désormais déborde. Ils disent « 49.3 ! » et ils entendent en retour « *démocratie !* ». Ils rétorquent « *la foule n'est pas légitime !* », reprennent jusqu'à plus soif la raffarnade selon laquelle « *ça n'est pas la rue qui gouverne !* ». Et ils entendent en retour « *démocratie !* ». Pour tous les représentants de la macronie ensuite, dont le niveau abyssal d'inculture politique et la faiblesse des valeurs démocratiques sont avérés, la période relève d'une formation accélérée sur la distinction, et surtout la complémentarité, entre démocratie représentative et démocratie sociale. Enfin, pour le corps social lui-même sur le rôle des syndicats, leurs valeurs et leur capacité d'organisation, leur aptitude aussi à travailler ensemble sur ce qui rassemble : l'unité qui a été la nôtre dans ce mouvement est exemplaire.

Avec ce dossier, nous revenons sur l'histoire et l'analyse des mouvements sociaux pour éclairer le présent. Il réaffirme que la légitimité acquise par la démocratie représentative n'a historiquement pas toujours été suffisante pour s'imposer à ceux qui, au sein d'une société démocratique, sont les premiers concernés par les décisions prises. S'il revient sur le renouvellement des mouvements sociaux, dans les années 1960 puis dans les années 1980, il montre aussi la permanence et le caractère central des revendications liées aux conditions de travail.

Pour celles et ceux qui se seraient laissé bercer par le discours sur l'inutilité des syndicats, il montre le rôle central que joue encore l'outil syndical, même dans un contexte où dominant le néolibéralisme et le marché, comme au Royaume-Uni. Il permet de montrer également, ici à travers le mouvement féministe, que des revendications qui à l'origine relèvent du champ de l'« *activisme* », se renforcent lorsqu'elles sont portées aussi par les syndicats – ce mouvement permet de le mettre en lumière pour ce qui concerne les retraites des femmes. Un voyage au cœur de la démocratie. ■

La riche histoire des mouvements sociaux

Qu'est-ce qu'un mouvement social ? Quelles grandes tendances historiques peut-on repérer et quelles en seraient les spécificités pour ce qui concerne les mobilisations universitaires ? Notre collègue Danielle Tartakowsky, spécialiste de l'histoire politique française, éclaire ici ces questions.

Par **DANIELLE TARTAKOWSKY**,
historienne

Dans une acception large, les mouvements sociaux peuvent se définir comme « toutes les interventions collectives destinées à transformer les conditions d'existence de leurs acteurs, contester les hiérarchies et relations sociales et générer par là des identités collectives »¹. Encore convient-il aussitôt d'ajouter que le terme, apparu au début du XIX^e siècle sous la plume de réformateurs sociaux catholiques soucieux de comprendre les ruptures à l'œuvre au sein de la société a connu une longue éclipse.

LE TOURNANT DES ANNÉES 1960

Le terme resurgit en France, au tournant des années 1960, sous l'appellation de *nouveaux mouvements sociaux* par quoi Alain Touraine désigne les mobilisations post soixante-huitarde, féministes, écologistes, régionalistes, extérieures à la sphère du travail. Il revient dans les années 1980, *via* la sociologie des mouvements sociaux initiée dix ans plus tôt aux États-Unis dans la foulée des droits civiques et de la mobilisation contre la guerre au Vietnam. Face à la crise des années 1930, on parlait de manifestations antifascistes puis de grèves. Il faut la mobilisation de l'automne 1995 pour que son usage se généralise et, tendant à se substituer à « grève », ne s'impose pour un mot valise. On peut voir là le symptôme d'un infléchissement de plus vaste portée.

GRANDES TENDANCES HISTORIQUES

En matière de grandes tendances historiques, notamment en France, on notera que 1968 n'est le plus souvent désigné que par sa date, le « mouvement » de mai n'a désigné qu'une de ses composantes. Par-delà leur diversité et contradictions, les acteurs, convaincus que le monde allait prochainement changer de base, parlaient de « socialisme » ou de « révolution » dans diverses acceptions. L'affirmation de la notion de « mouvement social », devenu un mot valise coïncide peu ou prou avec la fin de ces espérances et la multiplication de mobilisations qui doivent au détricotage de l'État social

et à ses accélérations de devenir défensives. Ce terme unifiant permet en outre d'englober des causes et des acteurs qui se démultiplient d'autant mieux que disparaissent les stratégies unifiantes.

Jusqu'en 2002, ces mouvements défensifs marquent des points en s'affirmant *de facto* pour des manières de referendum d'initiative populaire. Qu'on excepte le Contrat première embauche (CPE) et ils se soldent ensuite par des échecs, à droite comme à gauche. Avant que les gilets jaunes n'amorcent une séquence nouvelle dont l'avenir dira s'il s'agit d'un tournant.

MOUVEMENTS UNIVERSITAIRES

Cette mobilisation contre le CPE en 2006 témoignait déjà de la capacité des universités à se mobiliser dans le cadre de mobilisations nationales intersyndicales tout comme face aux multiples tentatives de réforme du système des retraites et, bien sûr, sur des questions qui lui sont spécifiques.

La mobilisation de mai-juin 1968, inédite à plus d'un titre² qui relève de l'un et l'autre s'achève par l'adoption de la loi Faure qui remodèle en profondeur l'Université et sa gouvernance. En 2003, le collectif Sauvons la recherche se constitue pour dénoncer la vision productiviste des orientations de la loi d'orientation et de programmation pour la recherche et l'innovation. Entre 2007 et 2009, se succèdent des mobilisations contre la loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU). Ces mobilisations permettent, qui des augmentations subséquentes du budget de la recherche et qui, des reculs gouvernementaux, sur les emplois, l'augmentation généralisée des services d'enseignement et les promotions sans toutefois enrayer les logiques lourdes consécutives à divers titres au processus de Bologne (1998). Par-delà leurs spécificités, elles doivent compter avec le rapport des forces qui prévaut plus globalement.

DES MOBILISATIONS ÉTUDIANTES REDOUTÉES

Au sein de ces mouvements, les mobilisations étudiantes sont plus redoutées que d'autres par les gouvernements. Du fait du traumatisme

Jusqu'en 2002, les mouvements défensifs marquent des points en s'affirmant comme des manières de referendum d'initiative populaire.

1. Michel Pigenet, Danielle Tartakowsky (dir.), Histoire des mouvements sociaux en France. De 1814 à nos jours, Paris, La Découverte, 2012, reed. 2014.

consécutif à la mort de Malik Oussekiine, de leurs modes d'action dont les occupations d'université et blocages, au demeurant susceptibles de soulever des contradictions avec les enseignants-chercheurs pareillement mobilisés, et à l'absence d'une culture manifestante pérenne du fait de renouvellement constant des acteurs. Par-delà de possibles appels nationaux communs, la synergie entre étudiants et enseignants-chercheurs n'est en outre pas toujours la règle.

En décembre 1995 François Bayrou annonce un plan d'investissement de 2 milliards de francs et la création de 4 000 postes d'enseignants et d'IATOS afin de découpler les luttes universitaires – étudiants et enseignants – du mouvement d'opposition au Plan Juppé. En novembre 2007, alors qu'une majorité d'universités se retrouvent partiellement ou totalement en grève, Valérie Pécresse accélère l'adoption du plan « réussite en licence » et la réforme des bourses, en obtenant ainsi le retrait de l'UNEF de la coordination nationale. Cette première phase de mobilisation contre la LRU s'étant opérée sans mobilisation majeure des enseignants-chercheurs, les étudiants sont peu présents quand ceux-ci se mobilisent en 2009 contre la LRU mais sur des dispositions qui leur sont plus spécifiques. La synergie ne s'opère pas davantage face à Parcoursup ou face à la profonde modification des baccalauréats.

AGRÉGATION DES COLÈRES

Le mouvement en cours contre la réforme des retraites, inscrit dans la séquence des mobilisations défensives ouvertes en 1995, l'est également dans celle qui se déploie à une échelle planétaire depuis 2008 contre le néo-libéralisme en crise, marquée, s'agissant de la France, par le mouvement des Gilets jaunes. Elle s'en distingue à divers titres. Si l'inflation constitue un indéniable facteur de frein à la mobilisation, l'explosion des inégalités, les atteintes au service public, la morgue et le mépris gouvernemental contribuent, aujourd'hui à agréger les colères, la dimension unitaire du mouvement grâce à la présence inédite de la CFDT participant sûrement à l'opposition massive à la réforme dans l'opinion publique. Les mouvements de jeunesse impliqués dans l'intersyndicale mobilisent de plus en plus largement sur cette même question, comme l'ont montré les dernières journées de mobilisation. La place remarquable des villes petites et moyennes constitue pour elle un indéniable prolongement, fût-il indirect du mouvement des Gilets jaunes, au demeurant présents dans les manifestations. Cette agrégation qui continue à bénéficier du large soutien de l'opinion publique et de la quasi-totalité des salariés n'est pas sans devoir à la dimension existen-

LA BEAUTÉ



EST DANS LA RUE

Affiche de mai 1968 reprenant l'un des principaux slogans du mouvement. Inspirée de la Marianne de *La liberté guidant le peuple*, elle tient ici un pavé. C'est l'une des (rares) affiches du mouvement qui figure le combat des femmes.

tielle de la question du temps et de son usage, propre à mobiliser jusqu'aux secteurs où la grève, devenue plus difficile encore que dans le secteur public, paraissait hors d'atteinte. Rappelons-nous que la lutte pour la limitation de la journée de travail à 8 heures fut la première lutte ouvrière à vocation unifiante, contribuant à générer une identité de classe ; que toucher au temps de travail, c'est toucher au temps de vivre.

Entre 1984 et 2002, les séquences de cohabitation ou des divisions internes aux majorités ont contribué aux victoires de nombreuses mobilisations. Emmanuel Macron ne dispose pas aujourd'hui d'une majorité absolue et sa surdité inquiète jusque dans ses rangs. Mais chaque mobilisation s'inscrit dans une configuration qui lui est propre et la suite de l'histoire n'est jamais écrite d'entrée de jeu. ■

La morgue et le mépris gouvernemental contribuent à agréger les colères.

2. Danielle Tartakowsky, Le SNESUP en mai-juin 1968, Dossiers thématiques du SNESUP-FSU, Mai 1968. <https://www.snesup.fr/article/danielle-tartakowsky-le-snesup-en-mai-juin-1968>.



Paris, 26 mai 2018.

Quel renouveau des mouvements sociaux ?

« Désormais, quand il y a une grève, personne ne s'en aperçoit ». Cette formule provocatrice de Nicolas Sarkozy date de juillet 2008. Mais les mouvements sociaux n'auront pas manqué de réfuter un certain nombre de propos convenus, qui relèvent davantage du fantasme que de l'analyse.

Par **IGOR MARTINACHE**, sociologue

Au début des années 1980, dans le sillage du sociologue Italien Alberto Melucci¹, nombre de sociologues ont analysé un renouvellement des mouvements sociaux. Celui-ci découlerait en premier lieu d'une mutation profonde du régime socio-économique : « la production consiste de moins en moins seulement dans la transformation de l'environnement naturel en environnement technique. Elle en vient aussi à produire des relations et des systèmes sociaux, autrement dit à produire l'identité biologique et interpersonnelle des individus », écrit ainsi Melucci.

De ce fait, parce qu'elle est perçue comme construite socialement, la question de l'identité, tant personnelle que collective, devient un objet majeur de conflits, qui oppose notamment les instances dirigeantes et les individus. « Ce que les individus réclament collectivement, c'est le droit de réaliser leur propre identité », résume le chercheur. Les mouvements sociaux décentrent désormais l'attention du contrôle des moyens de production, au cœur du mouvement ouvrier traditionnel, vers celui plus large de la vie quotidienne et des relations inter-individuelles. Ceux-ci récusent en particulier la séparation

entre sphère publique et sphère privée suivant le fameux slogan de mai 1968 : « le privé est politique ».

AU CORPS DE L'IDENTITÉ

Le corps en particulier serait devenu l'enjeu central des luttes, à travers des revendications portant sur la sexualité, le racisme, les loisirs, la consommation ou l'écologie, tandis que de moyen, la solidarité est devenue une finalité de ces mobilisations. Ce que d'aucuns ont qualifié de valeurs « post-matérialistes » à la suite du diagnostic d'une « révolution silencieuse » dressé peu avant par Ronald Inglehart², suivant lequel nos sociétés « occidentales », ayant vu leurs besoins matériels satisfaits, se seraient tournées vers de nouvelles revendications plus expressives.

Ces « nouveaux mouvements sociaux » présentent une forte dimension contre-culturelle dans la mesure où leurs participants revendiquent la remise en cause des normes dominantes et la reconnaissance de comportements minoritaires jusque-là considérés comme « déviants », ou même illégaux, comme l'IVG ou l'homosexualité. Ces mouvements visent ainsi davantage la conquête d'espaces d'autonomie que celle du pouvoir et se tiennent à

Exagérer la rupture entre anciens et nouveaux mouvements sociaux vient implicitement – et intentionnellement – suggérer le caractère obsolète du mouvement ouvrier traditionnel.

1. Alberto Melucci, « The new social movements: A theoretical approach », *Social Science Information*, 19(2), p. 199-226.

2. Ronald Inglehart, *The Silent Revolution*, Princeton, Princeton University Press, 1977.

distance du champ politique, voire le rejettent carrément, et tendent ainsi à refuser toute forme de représentation et de médiation, au profit de la participation directe.

En découlent des modes d'organisation plus horizontaux et fluides, où chacun est libre d'aller et de venir au gré de ses envies. Les modes d'action se veulent plus festifs, n'hésitant pas à recourir à une certaine dérision, propre à attirer l'attention des médias. Enfin, leur recrutement, n'est plus constitué par les classes populaires mais majoritairement parmi les membres de ce que l'on appelle alors les « nouvelles classes moyennes », dotés notamment de ressources scolaires plus importantes. De fait, ces descriptions rendent bien compte de nombreuses mobilisations que l'on a vu émerger au fil des dernières années, du collectif « Sauvons les riches » aux différentes « Zones à défendre », en passant par les occupations de l'espace public des « Enfants de Don Quichotte » ou de « Nuit Debout ».

UNE OPPOSITION FALLACIEUSE

Néanmoins, d'autres sociologues ont mis en garde contre cette fascination pour la supposée « nouveauté » et surtout l'implicite normatif dont est porteuse cette thèse³. La nouveauté est d'abord toute relative : le féminisme, l'écologie, l'antiracisme, les droits humains ou même le consumérisme sont loin d'avoir émergé dans les années 1960, tout comme les formes plus horizontales et spontanées d'action collective et l'intermittence militante, y compris dans les organisations supposées les plus monolithiques. Dès lors, exagérer la rupture entre « anciens » et « nouveaux » mouvements sociaux vient implicitement, et pour certains sans doute intentionnellement, dévalo-

riser les premiers par rapport aux seconds, autrement dit suggérer le caractère obsolète du mouvement ouvrier traditionnel, et des organisations qui le constituent.

L'anti-syndicalisme a été entretenu par d'autres travaux décrivant des syndicats coupés de leur base, alimentant ainsi des représentations contribuant à tenir les salariés hors des syndicats. Ce discours a permis à certains gouvernants de répudier les « corps intermédiaires », notamment en réduisant le paritarisme (*via*, par exemple, le recul des conventions collectives au profit des accords d'entreprises ou la fusion des instances représentatives du personnel).

ANTI-SYNDICALISME

Le syndicalisme français fait ainsi l'objet d'un paradoxe singulier : il est à la fois accusé de bloquer le pays mais de ne plus représenter que lui-même. De fait, si le taux de syndicalisation a fortement décliné au cours des dernières décennies pour dépasser à peine la barre des 10 % de salariés, leur implantation sur les lieux de travail demeure consistante. L'explication du « paradoxe » pourrait venir du fait que le nombre de syndiqués n'est pas un bon indicateur de représentativité : il vaut mieux se reporter aux résultats des élections professionnelles et à la participation lors de celles-ci – environ 40 % lors du dernier scrutin dans la fonction publique, à comparer par exemple avec les 33 % de participation lors du 1^{er} tour des dernières élections régionales ou départementales...

De la même façon, loin de son image de « pays des grèves », l'indicateur officiel des « Journées individuelles non travaillées » place la France dans la moyenne basse en Europe. Mais cela masque d'autres formes de résistance, pour certaines plus individuelles, comme les recours devant les Conseils des prud'hommes et ce n'est pas un hasard si le gouvernement Macron a tenu à plafonner le montant auquel ceux-ci pouvaient condamner les entreprises.

De fait, plusieurs mouvements récents, qu'il s'agisse de luttes « locales », comme la résistance des ouvrier.es de Molex contre la délocalisation de leur usine ou, plus larges, comme le mouvement des Gilets jaunes, ont rappelé non seulement avec force que les revendications matérialistes – emplois, salaires, pouvoir d'achat... – n'avaient rien perdu de leur force, mais aussi l'inanité de chercher à dissocier ces dernières de supposées revendications post-matérialistes, en bref d'opposer « fin du mois » et « fin du monde ». Le concept souvent mal compris d'intersectionnalité pointe justement la nécessité d'articuler rapports de classe, de genre et de « race » plutôt que de les opposer.

Enfin, les mouvements contemporains ont également montré le rôle crucial et même indispensable des syndicats pour organiser les luttes. Et permis d'affirmer que désormais quand il y a une grève, tout le monde s'en aperçoit. ■

Le nombre de syndiqués n'est pas un bon indicateur de représentativité : il vaut mieux se reporter aux résultats des élections professionnelles.



Manifestation contre la réforme des retraites, le 16 février dernier à Paris. Théâtre du Soleil.

3. Voir par exemple Lilian Mathieu, *L'espace des mouvements sociaux*, Le Croquant, 2012.

Le féminisme au cœur des mouvements sociaux

En mai 1968, les femmes étaient partout mais sans expression politique féministe propre. Dès 1970 le mouvement de libération des femmes se répand comme une traînée de poudre. Et le féminisme sera rapidement au cœur de nombreuses initiatives politiques et des mouvements sociaux.

Par **SUZY ROJTMAN**, porte-parole du collectif national pour les droits des femmes

26 août 1970 : neuf femmes se pressent à l'Arc de Triomphe de Paris pour y déposer une gerbe à « *plus inconnue que le soldat inconnu, sa femme* ». Elles ne déposeront jamais la gerbe et se feront toutes embarquer. C'est l'acte fondateur de ce que la presse appellera le Mouvement de libération des femmes (MLF), en référence au *Women's Liberation Movement* (WLM ou *Women's lib*) états-unien.

MAI 1968 LES FEMMES SONT PARTOUT

Paradoxalement, alors que le puissant mouvement social de mai 1968 a bousculé en profondeur toute la société, il n'y eut quasiment pas d'expression politique féministe à ce moment-là. Et pourtant les femmes étaient partout : dans les manifs, sur les barricades, dans les grèves ouvrières, les occupations. C'est vrai qu'elles s'exprimaient moins que les hommes dans les AG et se trouvaient souvent reléguées à cuisiner, permettant ainsi de tenir les lieux d'occupation. Très vite le MLF se répand comme une traînée de poudre. À Paris, dès l'automne 1970, il organise des assemblées générales bimensuelles aux Beaux-Arts, se dote d'un premier journal, *Le Torchon Brûle*. Il revendique de ne pas avoir de structures, d'organisation, de délégation de pouvoir, de hiérarchie, même si l'application de ces principes est bien difficile parfois.

Chemin faisant, il est traversé par diverses « tendances ». La tendance dite « lutte de classes » revendique de se lier à la classe ouvrière et impulse dans les quartiers et les entreprises des « groupes femmes » qui se développeront de façon importante et se réuniront en coordination.

Le mouvement féministe s'est désormais constitué, avec toute sa diversité, ses divergences, sa complexité, comme un sujet politique pérenne.



Désormais de tous les mouvements, les Rosies d'ATTAC qui mettent à disposition un kit de mobilisation sur france.attac.org.

Se fondant sur la forte poussée anti autoritaire initiée par Mai 68, bouleversant les rôles traditionnels femmes/hommes, multipliant les opérations spectaculaires, l'irrévérence, la provocation, le MLF déclenche un fort courant de sympathie parmi les femmes comme une condamnation sans équivoque des courants réactionnaires et conservateurs.

NON-MIXITÉ

Le MLF hérisse les conservateurs, entre autres, car il s'organise en non-mixité. Cette non-mixité est revendiquée pour que le vécu et la parole des femmes puissent s'exprimer. Il faut qu'à partir du vécu le « je » se transforme en « nous ». Et cela est bien difficile dans les partis, organisations et syndicats mixtes où bien souvent les hommes monopolisent la parole savante, y compris sur des sujets concernant les femmes au premier chef, quand ils consentent à s'y intéresser.

Le MLF revendique, en outre, haut et fort son autonomie, il ne veut être inféodé à aucune structure. Il veut être libre de mettre en avant ses propres revendications, ses objectifs, sa ligne politique, son élaboration intellectuelle. L'autonomie se joue en premier lieu vis-à-vis de l'État et des institutions qui avalisent la domination masculine. Mais aussi vis-à-vis des partis, des syndicats ou de toutes autres structures peu intéressées par la dénonciation de la domination masculine avant que le MLF ne la mette au premier plan. Les relations ne seront d'ailleurs pas toujours faciles à l'époque entre ces organisations et le MLF. Certaines d'entre elles, qui supportent mal de ne pas le « contrôler » l'accuseront d'être un mouvement petit bourgeois qui « divise la classe ouvrière ».

INITIATIVES POLITIQUES

Le MLF sait surtout lancer des initiatives politiques telle qu'en avril 1971 le *Manifeste des 343 femmes* déclarant avoir été avortées ou avorteuses ou en mai 1972 les *Journées de dénonciation des crimes contre les femmes*. Ces initiatives rencontrent beaucoup de succès car elles reposent sur des véritables aspirations des femmes : pouvoir maîtriser leurs maternités et ne plus être sujettes à des violences masculines obérant totalement la vie des femmes qui en sont victimes.

La lutte pour obtenir le droit à l'avortement, à l'époque fortement réprimé, sera mené par la suite par une structure mixte le *Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception* qui saura arracher, notamment par sa pratique de désobéissance >>>

>> civile des avortements, la loi dite Veil en 1975. Celle-ci bien qu'insuffisante constituait déjà une brèche notoire.

Une autre victoire fut l'obtention, après des mobilisations massives à partir de 1975, d'une nouvelle loi sur le viol en décembre 1980 qui permettait que, grâce à une nouvelle définition, le viol soit enfin considéré comme un crime. Ce qui ne veut pas dire que l'application en soit aisée, on le voit encore aujourd'hui.

UN MOUVEMENT DÉSORMAIS PUISSANT

Avec ces victoires fondatrices, le mouvement féministe s'est désormais constitué, avec toute sa diversité, ses divergences, sa complexité, comme

un sujet politique pérenne capable de peser sur les décisions concernant les femmes. Il a permis que les idées féministes cheminent dans les syndicats et les partis de gauche et d'extrême gauche qui aujourd'hui les reprennent, non sans contradictions, à leur compte.

Il attire aujourd'hui de nouvelles générations militantes massivement mobilisées contre les violences notamment, sachant les traquer partout où elles sont perpétrées. Grâce à #MeToo et à la construction de la « grève féministe » pour le 8 mars visant à démontrer que la société repose en grande partie sur le travail des femmes, il s'affirme de plus en plus comme un mouvement international. ■

Royaume-Uni : la solidarité pour une mobilisation historique

Alors qu'au Royaume-Uni le droit de grève est l'un des plus restrictifs d'Europe, les syndicats britanniques sont actuellement engagés dans le plus grand mouvement social depuis plus de trente ans. Rob Copland, de la direction de l'University and College Union (UCU) livre ici son analyse.

Par **ROB COPLAND**,
University and College Union (UCU)

Au cours des derniers mois, les écoles, les hôpitaux, les services postaux, la fonction publique, les chemins de fer et de nombreuses universités se sont mis en grève. La plupart des grèves portent sur les salaires en lien avec l'augmentation du coût de la vie liée, comme en France, en particulier aux fortes augmentations des prix de l'énergie et des denrées alimentaires. Le pouvoir d'achat, ou dit autrement le salaire réel, s'en trouve considérablement réduit.

SALAIRES ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Dans certains conflits, les conditions de travail ont également occupé une place importante dans les revendications syndicales. C'est le cas dans les universités, dans les chemins de fer ou dans les services postaux. La majorité des grèves se déroulent dans le secteur public ou anciennement secteur public, qui ont subi des réductions de financement ou des restructurations néolibérales dans la dernière décennie. Ou les deux en même temps !

La colère des syndicats a été exacerbée par la décision du gouvernement britannique d'introduire une nouvelle législation anti-grève dans le nouveau projet de loi sur le service minimum. Cette nouvelle législation, actuellement examinée par le parlement britannique, introduirait des réglementations dans six secteurs d'activité (santé, éducation, incendie et sauvetage, police



© UCU

des frontières, nucléaire et transports) qui obligeraient les salariés à travailler pendant les grèves. Mais ces nouvelles restrictions au droit de grève viennent s'ajouter à des lois antisyndicales qui sont déjà parmi les plus restrictives d'Europe.

Le *Trades Union Congress*, qui représente la majorité des syndicats d'Angleterre et du Pays de Galles, mène la campagne politique contre le nouveau projet de loi et a reçu un soutien syndical international très fort pour s'opposer à cette nouvelle attaque contre les travailleurs du Royaume-Uni.

DES TRAVAILLEURS SOLIDAIRES MALGRÉ LES RESTRICTIONS AU DROIT DE GRÈVE

Les grèves de solidarité avec d'autres travailleurs étant illégales au Royaume-Uni, il est donc interdit de participer à ce qui serait considéré comme

Manifestation du King's College de Londres le 4 mars dernier.

Malgré l'interdiction des grèves de solidarité ou des grèves « politiques », nous avons tenté de synchroniser les grèves entre différentes professions.

>>

>> des « grèves politiques » telles que les oppositions aux politiques d'austérité du gouvernement ou d'introduction des frais d'inscription dans l'enseignement supérieur. Malgré ces restrictions, des tentatives ont été faites pour coordonner ou au moins synchroniser les actions de grève entre différentes professions. Par exemple, les 1^{er} février et 15 mars derniers, les enseignants, les personnels de santé, les fonctionnaires, les cheminots et les personnels universitaires étaient en grève en même temps dans le cadre de conflits distincts.

Malgré l'augmentation du militantisme syndical, il est important de replacer l'actuelle vague de grèves dans un contexte historique plus large. Il y a 6,5 millions de syndiqués au Royaume-Uni, soit moitié moins qu'à son apogée en 1979, alors que pendant ce temps la population active s'est accrue. En 1979, le nombre total de journées de grève s'élevait à 29 millions. Il est descendu à 1 million en 2022. Ainsi, alors que les syndicats étaient considérés comme plus faibles, les grèves sont beaucoup plus populaires aujourd'hui dans l'opinion, à la fois concernée par la hausse du coût de la vie mais aussi solidaire en raison du rôle vital joué par les « travailleurs essentiels » tels que les personnels de santé ou de l'enseignement.

DES UNIVERSITAIRES LARGEMENT MOBILISÉS

Les universitaires ont été parmi les participants les plus actifs à la vague de grève actuelle. Les membres de l'*University and College Union* (UCU) sont actuellement engagés dans la plus grande campagne de l'histoire du syndicat : #ucurising. À l'automne, nous avons remporté un scrutin de grève¹ qui a concerné toutes les universités. Déclencher une grève est particulièrement

difficile au Royaume-Uni : la législation antisynicale exige qu'un scrutin préalable, organisé et payé par le syndicat, atteigne un taux de participation de 50 % dans 150 universités et auprès de 70 000 universitaires. Nous avons obtenu un taux de participation de 60 % et plus de 80 % de votes favorables à la grève. Le mandat de grève ainsi reconnu a une durée de six mois, après quoi il est nécessaire d'organiser à nouveau un scrutin.

Depuis la fin du mois de novembre 2022, les membres de UCU ont mené dix jours de grève et d'autres grèves sont organisés fin mars. Au cœur du conflit, une réduction des pensions des universitaires (une réduction de 35 % de la partie garantie) et une baisse de 25 % du pouvoir d'achat depuis 2009. Nous attendons aussi que nos employeurs prennent des mesures significatives pour réduire la précarité, combler les écarts de rémunération et réduire les charges de travail désormais devenues excessives dans l'ensemble de l'enseignement supérieur britannique ; ces dernières ayant déjà fait l'objet de grèves entre 2018 et 2022.

Pour parvenir à ce résultat, nous avons méticuleusement préparé la grève et planifié son déroulement. Les événements en directs sur les réseaux sociaux ainsi que les vidéos adressées à nos adhérents par courrier électronique ont grandement contribué à mobiliser dès le stade du scrutin de grève.

POUR UN FINANCEMENT PUBLIC DES UNIVERSITÉS

Nos adhérents ont pris conscience des choix effectués par les recteurs d'universités qui le plus souvent a consisté à utiliser les droits d'inscription pour les besoins immobiliers plutôt que dans la rémunération et le maintien du pouvoir d'achat de ceux qui font exister l'université. L'une des raisons de ce choix réside dans le modèle désormais hautement commercial et concurrentiel de l'enseignement supérieur au Royaume-Uni au cœur duquel se trouvent des droits d'inscription très élevés et une direction managériale, plutôt que collégiale.

C'est pourquoi nous revendiquons aussi un financement fondé sur l'idée que l'enseignement supérieur est un « bien public » essentiel, plutôt qu'un « avantage privé ».

Malgré le caractère marchand du supérieur, les universitaires, ont reçu le soutien étudiant, notamment celui de l'Union nationale des Étudiants (*National Union of Students*). Ce soutien a été une forte source de motivation pour nos adhérents d'autant plus que les étudiants affirmaient que leurs conditions de formation dépendent grandement des bonnes conditions de travail des universitaires.

Pour la suite, nous sommes en train de consulter nos adhérents pour savoir si un nouveau vote doit être organisé pour un nouveau mandat de grève si ce mouvement ne suffisait pas. Nous pourrions alors organiser de nouvelles grèves à partir de ce printemps. ■

Nous revendiquons aussi un autre financement fondé sur l'idée que l'enseignement supérieur est un « bien public » essentiel.



Visuel réseaux de UCU, janvier 2023. Sur la banderole du *Rose Bruford College* : « La tragédie est réservée au théâtre. Nous n'en voulons pas pour nos salaires ».

1. Voir l'entretien avec Rob Copland publié dans notre n° 710-711, décembre-janvier 2022, p. 21, expliquant les conditions du droit de grève au Royaume-Uni.

« Le niveau de l'attaque pousse à s'unir ! » : entretien avec Benoît Teste

En plein cœur d'un puissant mouvement social contre la réforme des retraites, nous avons demandé son analyse à Benoît Teste, secrétaire général de la FSU.

Propos recueillis par **ANNE ROGER**,
secrétaire générale du SNESUP-FSU

Tu as vécu plusieurs mouvements sociaux en tant que secrétaire général de la FSU. Ce mouvement a une dimension inédite avec une intersyndicale unie et ce, sur longue durée. Comment analyses-tu cette séquence ?

On peut dire que l'unité syndicale change tout, elle donne du cœur à l'ouvrage, elle est la matérialisation d'un rassemblement très large, de secteurs professionnels, des jeunes, des actifs comme des retraités, issus de territoires divers autour d'un objectif de retrait de la réforme.

Elle signifie que les organisations syndicales sont capables de sortir des postures ou des méfiances réciproques : nous ne sommes pas d'accord sur tout, mais nous ne faisons pas semblant de porter les mêmes choses, nous identifions même clairement les désaccords de manière honnête. Et nous choisissons de travailler sur ce qui nous rassemble plutôt que sur ce qui nous divise. On se rend compte alors que nous avons certes des cultures syndicales différentes et des nuances voire des désaccords (la retraite à 60 ans, par exemple, n'est pas la revendication de l'ensemble des organisations) mais finalement, il y a beaucoup plus d'éléments qui nous rassemblent : la manière dont la question des réalités du travail a été portée, la manière de prendre en charge le mépris profondément ressenti à travers cette réforme, tout cela a été porté en commun. En tous cas, ce mouvement social puissant redonne aussi la fierté de faire du syndicalisme, même si cela n'efface pas la difficulté à obtenir satisfaction.

Quelles sont selon toi les raisons qui font que, cette fois-ci, l'unité syndicale a été possible et surtout a duré ?

Je pense que cette unité est due d'abord à la gravité de l'attaque contre nos retraites et à travers elles contre tous nos droits sociaux, la méthode brutale du gouvernement ayant d'ailleurs ajouté encore une dose de conflictualité. Le niveau de l'attaque pousse à s'unir ! Je pense que l'unité est aussi due à la conscience de la gravité du moment que nous vivons, et en particulier le sentiment que si ce ne sont pas les forces progressistes que



Benoît Teste, Secrétaire général de la FSU.

nous incarnons qui emportent la partie, alors le boulevard est ouvert pour l'extrême droite, c'est cela aussi qui pousse à l'unité dans un esprit de responsabilité.

Quelle spécificité vois-tu de ce mouvement ?

C'est un mouvement surprenant dans ses formes, il faudra analyser cela complètement. Il a été caractérisé par des journées d'action très réussies, très massives dès le 19 janvier, tant en termes de taux de grévistes que de nombre de manifestants, mais aussi par des difficultés à mener des actions intermédiaires entre les grosses journées, et les reconductions des grèves ont été compliquées même dans les secteurs où les appels étaient intersyndicaux comme à la SNCF ou à la RATP. Comme souvent, la pointe du mouvement est venue d'où on ne l'attendait pas, ce sont davantage les éboueurs de Paris qui ont marqué les esprits par leur lutte exemplaire. Et on voit, surtout après le 49.3, que la jeunesse est de plus en plus présente aussi. Mais on a aussi vu des aides à domicile reculer leurs rendez-vous pour pouvoir participer à la manifestation, des gens qui faisaient une grève sur deux, d'autres qui venaient uniquement les samedis. C'est en grande partie en raison de problématiques de pouvoir d'achat qu'on voit bien que la grève est souvent une modalité compliquée à mettre en œuvre même si elle reste une modalité majeure. La bonne surprise de ce mouvement, c'est l'ancrage territorial avec les manifestations impressionnantes dans les petites villes, et la participation de secteurs dont les salarié.es étaient nombreux à se mobiliser pour la première fois. La mobilisation de la jeunesse monte en puissance sur la deuxième partie du mouvement, et on sait que cela peut tout faire basculer. ■

« Nous choisissons de travailler sur ce qui nous rassemble plutôt que sur ce qui nous divise. »